

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

Délibération
n° 2007.09.283

**Réseau très haut
débit - Fiber To The
Home HLM - Etude
avec les bailleurs
sociaux : demandes
de subvention**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TECHN. DE
L'INFOR. ET DE LA COMMUNICATIONRapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD****RESEAU TRES HAUT DEBIT - FIBER TO THE HOME HLM - ETUDE AVEC LES BAILLEURS
SOCIAUX : DEMANDES DE SUBVENTION**

Dans la continuité du chantier pour la mise en place d'un réseau très haut débit lancé par la ComAGA, l'ensemble des acteurs du logement social de l'agglomération envisage l'opportunité du raccordement jusqu'aux habitants du parc HLM pour consolider et améliorer les services rendus aux usagers.

D'autres acteurs institutionnels comme le conseil régional et la caisse des dépôts et consignations ont manifesté leur attachement à cette démarche. Les différents acteurs ont souhaité que la ComAGA, au travers de sa compétence « Très Haut Débit », soit le pilote d'une étude stratégique visant à préciser, les usages et besoins en matière de technique d'information et de communication (TIC) des bailleurs pour leurs besoins propres et des locataires du parc social et, à définir la faisabilité opérationnelle d'une telle desserte.

Le coût prévisionnel d'une telle étude est compris entre 47 840 € et 71 760 € TTC.

Cette étude ne pouvant bénéficier de la récupération de la TVA ni par voie fiscale ni par le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), le financement serait réparti de la façon suivante :

- | | |
|---|--|
| ➤ HLM LE FOYER : | 5% du montant TTC (2 392 à 3 588 € TTC) |
| ➤ HLM LOGELIA : | 5% du montant TTC (2 392 à 3 588 € TTC) |
| ➤ HLM OPAC : | 5% du montant TTC (2 392 à 3 588 € TTC) |
| ➤ COMAGA : | 5% du montant TTC (2 392 à 3 588 € TTC) |
| ➤ CONSEIL REGIONAL : | 40% du montant TTC (19 136 à 28 704 € TTC) |
| ➤ CAISSE DES DEPOTS
ET CONSIGNATIONS : | 40% du montant TTC (19 136 à 28 704 € TTC) |

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 20 septembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER le lancement de l'étude.

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel proposé.

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires précités et de signer les conventions correspondantes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 octobre 2007	<u>Affiché le :</u> 04 octobre 2007